

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11 AVRIL 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pierre-Eglise s'est réuni le jeudi 11 avril 2013, sous la présidence de Madame Christine LEBACHELEY, Maire.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2012

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Bernard LETERRIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Mme Christine LEBACHELEY, Maire, a arrêté les résultats définitifs : un déficit d'investissement de 51 183,98 € et un excédent de fonctionnement de 70 423,42 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Mme le Maire présente le programme d'investissement validé par la Commission Finances du 29 mars 2013 élargie à tous les conseillers municipaux. La commune ne souhaitant pas alourdir le remboursement de l'emprunt pour les années à venir, cette année étant la dernière du mandat, les dépenses ont été priorisées en privilégiant des travaux importants et urgents. Le programme des routes représente ainsi la plus grosse dépense du programme d'investissement 2013.

M. MOUCHEL, 1^{er} adjoint en charge des finances, présente le budget primitif 2013. Le budget primitif communal s'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 1 387 487 € et en section d'investissement pour un montant de 879 264 €.

Le conseil valide un emprunt à hauteur de 208 528 € nécessaire au financement des travaux d'investissement 2013.

L'équilibre budgétaire a été préparé sans modification des taux d'imposition communiqués par les services fiscaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le budget primitif 2013 présenté.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2012 et de les reconduire à l'identique sur 2013 soit :

- Taxe d'habitation : 16,20 %
- Foncier bâti : 17,72 %
- Foncier non bâti : 28,26 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 16,01 %

Pour 2013, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 1,8 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le budget primitif 2013 présenté.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Déchets ménagers : M. MOUCHEL annonce que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, qui relève de la compétence intercommunale, connaîtra cette année une baisse de 10% .
- 8 et 9 mai fériés : la mairie sera ouverte le 10 mai 2013.
- Cérémonie du 8 mai : se tiendra au Theil.
- Cérémonie du 11 novembre : se tiendra à Gonneville.
- La commune connaît désormais le montant exact du legs de Mme Alice AVENARD (dont l'objectif est de servir au confort des personnes âgées sur la commune) : 121 451,34€.
- Le nombre de délégués communautaires a changé : il y aura non plus six mais sept délégués communautaires pour la commune de Saint-Pierre-Eglise en 2014.
 - Mme le Maire fait lecture du courrier du Préfet adressant ses remerciements pour la contribution à la gestion de la crise due aux intempéries exceptionnelles et informe également l'assemblée des remerciements de M. LETERRIER Jacky qui a versé un don au CCAS.
- Mme le Maire remercie également les élus et agents pour leur calme et leur efficacité dans la gestion de cette crise. Les frais engagés lors de cet épisode neigeux auront coûté environ mille euros à la commune.

- Cette année les Trois jours de Cherbourg, passeront trois fois par Saint-Pierre-Eglise : une fois le vendredi après-midi, et deux fois le samedi matin.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 23 mai prochain.